

ACTIONS POUR RÉDUIRE L'EXPOSITION ET LE RISQUE PHYTOPHARMACEUTIQUE POUR LES OPÉRATEURS ET LES TRAVAILLEURS

par Julien **Durand-Réville**¹

L'ensemble des parties prenantes (industrie, distributeurs, agriculteurs, administrations, scientifiques, associations, grand public...) se rejoignent autour d'un objectif qui est commun, celui de réduire les risques liés à l'exposition aux produits phytopharmaceutiques.

$$\text{Risque} = \text{Danger} \times \text{Exposition}$$

Pour réduire le Risque, deux options complémentaires : réduire le Danger intrinsèque des solutions de protection des plantes et/ou réduire l'Exposition à ceux-ci. Nous présenterons, au travers d'exemples concrets, historiques et récents, les efforts et actions qui ont été menées par l'industrie dans ce sens, au niveau national et européen.

Si la réduction des dangers s'inscrit, elle, pleinement dans notre responsabilité (amélioration continue des profils des substances actives, des formulations et des contenants...), la réduction des expositions, elle, est dépendante de l'effort et des prises de conscience de tous.

Pour atteindre ce but, nous tentons donc de nous mettre en position de « facilitateurs d'actions multipartenaires ». C'est bien cette approche qui nous anime lors de l'élaboration de campagnes de prévention régulières (médias, outils pédagogiques...), de projets scientifiques pour disposer de meilleures pratiques, mais également pour adapter ces bonnes pratiques aux réalités du terrain (Projet Safe Use Initiative...).

Un récent travail de prototypage et d'analyse d'efficacité d'un nouvel EPI (Equipements de Protection Individuels), dédiés aux travaux liés à la rentrée dans les parcelles viticole, est un autre exemple d'approche partenariale efficace.

¹ Responsable Santé de l'Union des Industries de la Protection des Plantes), 2 rue Denfert Rochereau
92660 Boulogne Cedex.